

Des clés pour mieux comprendre
la diversité ethnoculturelle,
religieuse et linguistique en
milieu scolaire



le cas de la

Côte-Nord

Un portrait historique



LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

Embrassant le littoral du Saint-Laurent et la chaîne de montagnes des Laurentides, la Côte-Nord est une région aux paysages diversifiés. Des groupes autochtones la fréquentent, il y a quelque 8 500 ans, pour chasser des mammifères marins comme la baleine. Au fil des siècles, sa faune abondante (caribou, castor) et la richesse de ses eaux attirent différents peuples, dont les ancêtres des Inuit et les Iroquoiens (entre 1300 et 1500). Avant la colonisation, dans les années 1500, des morutiers bretons, normands et portugais ainsi que des

baleiniers basques s'installent sur les rives de la Côte-Nord durant la belle saison et commercent avec les Autochtones avant de repartir en Europe à l'automne. À partir du XVII^e siècle, les Français instaurent le système de traite des fourrures dans la région avec l'ouverture du poste de Tadoussac. Ils comptent principalement sur les Innus pour son bon fonctionnement. Cela n'est pas sans impact sur le mode de vie traditionnel de ces derniers, d'autant plus qu'à la même période des missionnaires français les visitent pour les convertir au catholicisme.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

Après la Conquête, le commerce des fourrures occupe toujours une place centrale sur la Côte-Nord. En 1838, l'ouverture de deux postes de traite sur le territoire des Naskapis, dont l'un à Fort-Nascopie, a pour effet de tisser un lien de dépendance entre ces derniers et les non-Autochtones. Dans la première moitié du XIX^e siècle, une vague d'immigrants provenant d'Angleterre, d'Écosse, de Jersey ainsi que des familles canadiennes-françaises et néo-écossaises mettent le cap sur la région. Une diversité religieuse s'installe alors, avec

ces nouvelles populations qui sont de confession catholique ou protestante. Leur présence engendre par ailleurs des frictions avec les Innus relativement aux droits d'exploitation des emplacements de pêche. Vers 1850, les Innus revendiquent ainsi la propriété de leurs terres ancestrales auprès du gouvernement. En réponse à leurs doléances, l'État définit un large territoire qu'il réserve à l'usage exclusif de différents peuples, dont les Innus. Puis, en 1861, il crée la première réserve autochtone nord-côtière : Betsiamites (Pessamit).

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les eaux de la Côte-Nord demeurent l'objet de convoitise. Peu de temps après la Confédération, des familles de pêcheurs de Terre-neuve, anglophones et protestantes, viennent s'installer sur le littoral de la Basse-Côte-Nord. Des entreprises de pêches fondées par des Jersiais.es attirent aussi des travailleurs.euses temporaires, dont plusieurs de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, durant la période estivale. Certain.e.s finissent par prendre racine dans la région. Dans les années 1920-1930, la Haute-Côte-Nord accueille plusieurs familles d'autres régions du Québec attirées par les promesses de l'agriculture et de l'industrie du bois.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Après la Seconde Guerre mondiale, les industries minière et hydroélectrique deviennent des moteurs économiques de la Côte-Nord. Or, cela se fait au détriment des Autochtones, qui voient plusieurs de leurs terres concédées utilisées à ces fins. Peuple nomade, les communautés naskapiennes luttent pour conserver leur mode de vie mais, en 1956, elles sont relocalisées dans la région de Schefferville, puis déplacées dans la réserve de Kawawachikamach en 1984. Plus récemment, les Innus et Hydro-Québec ont fréquemment fait les manchettes en raison de tensions (des ententes non respectées, notamment) relatives au projet hydroélectrique du complexe de la Romaine lancé en 2009.

Concernant son tissu social, la Côte-Nord compte très peu d'immigrant.e.s. En fait, il.elle.s sont moins de 200 à venir y vivre chaque décennie depuis 1961. Ces familles, originaires du Maroc, de la France, de l'Algérie, de la Chine et de la Roumanie, pour ne nommer que celles-là, sont surtout présentes dans les zones les plus peuplées telles que Sept-Îles, Baie-Comeau et la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région de la Côte-Nord comptait 92 541 habitant.e.s réparti.e.s dans six municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Sept-Rivières, Manicouagan et La Haute-Côte-Nord². Parmi l'ensemble de la population de la région³,

17,79 %

ONT DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

0,86 %

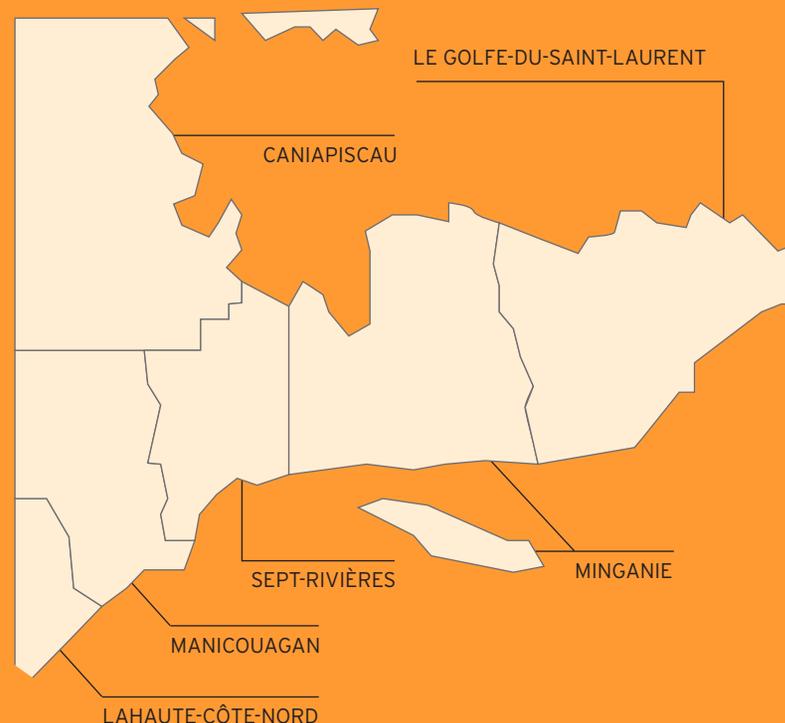
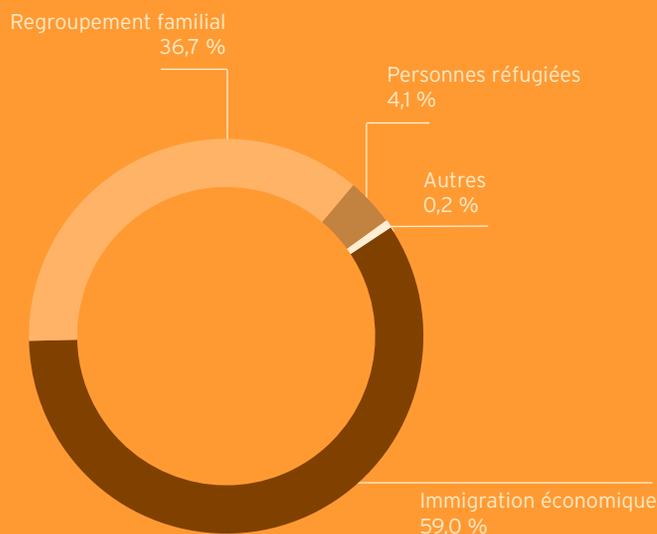
A DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

1,18 %

EST UNE PERSONNE IMMIGRANTE, PEU IMPORTE LE MOMENT DE SON ARRIVÉE AU CANADA⁶.

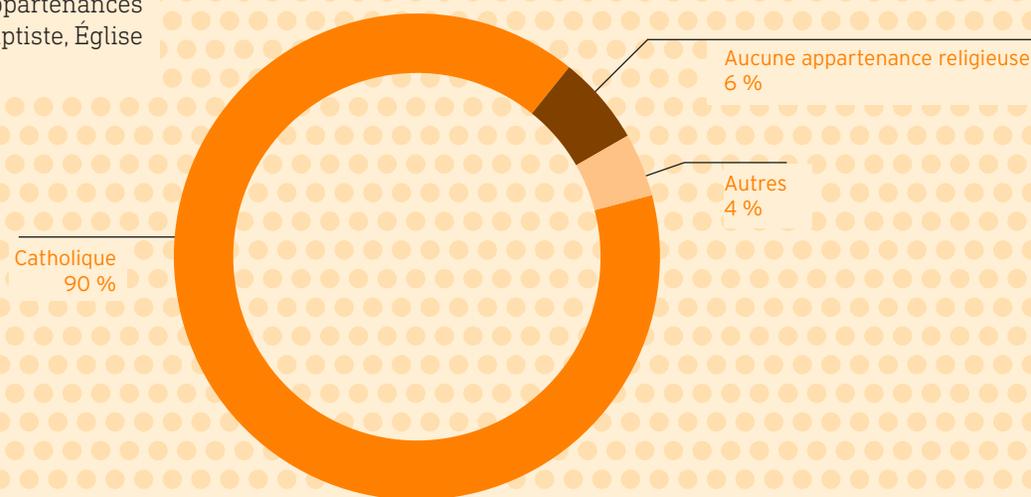
Les 417 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014⁷ et résidant dans la région administrative de la Côte-Nord correspondent à 0,45 % de la population de la région. Lors de leur admission, 77,5 % d'entre elles connaissaient le français et 74,7 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (90 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (6 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (4 %) sont principalement : baptiste, Église unie et spiritualité (autochtone) traditionnelle⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région de la Côte-Nord, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2011 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région de la Côte-Nord.

1

De nombreux articles témoignent des réalités des Innus ainsi que des enjeux liés au territoire, le Nitassinan, et des ressources naturelles. Les activités artistiques menées par des Innus de la région comme le Festival Innu Nikamu et l'apport de différents artistes innus sont soulignés par les médias.

2

Notre recension d'articles relève de nombreux cas de racisme se manifestant, entre autres, dans le monde de l'emploi, du logement et du sport, envers des personnes racisées et particulièrement envers les Autochtones. Cela dit, plusieurs articles abordent aussi les mouvements sociaux pour les droits des Autochtones ainsi que les actions de lutte contre le racisme amorcés notamment par les communautés innues et la communauté musulmane.

3

Les médias locaux abordent l'immigration en tant que solution aux besoins de main-d'œuvre et aux enjeux démographiques. En ce sens, ils présentent les efforts de recrutement de travailleur.euse.s et d'étudiant.e.s internationaux.nales que font différent.e.s acteur.trice.s de la région, comme les établissements d'enseignement et les entreprises, et soulignent diverses initiatives visant à favoriser l'accueil des personnes immigrantes.

2

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

75

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent dans la Côte-Nord.

63 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

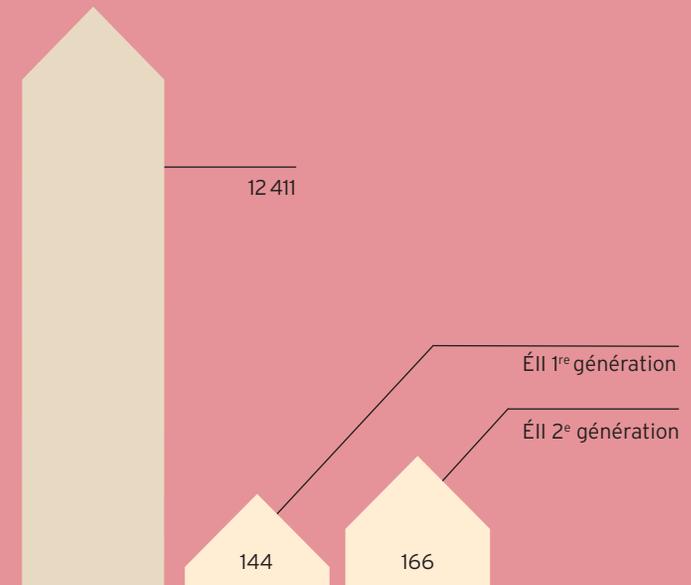
- 58 écoles appartenant aux 4 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants : CSS de la Moyenne-Côte-Nord (CSSMCN, 6 écoles), CSS de l'Estuaire (CSSE, 25 écoles), CSS du Fer (CSSF, 16 écoles);
- 11 écoles appartenant au centre de services scolaire à particulier suivant : CSS du Littoral (CSSLI);
- 5 écoles appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Eastern Shores (CSES).

1 ÉCOLE PRIVÉE.

11 ÉCOLE GOUVERNEMENTALES¹².

25

C'est le nombre de langues maternelles¹³ des élèves de la région de la Côte-Nord en 2016-2017. Après le français, l'innu est la langue maternelle la plus fréquente (2 130 élèves), suivie de l'anglais (681 élèves) et du naskapi (36 élèves). Au total, 2 964 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 23,88 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 2 864 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



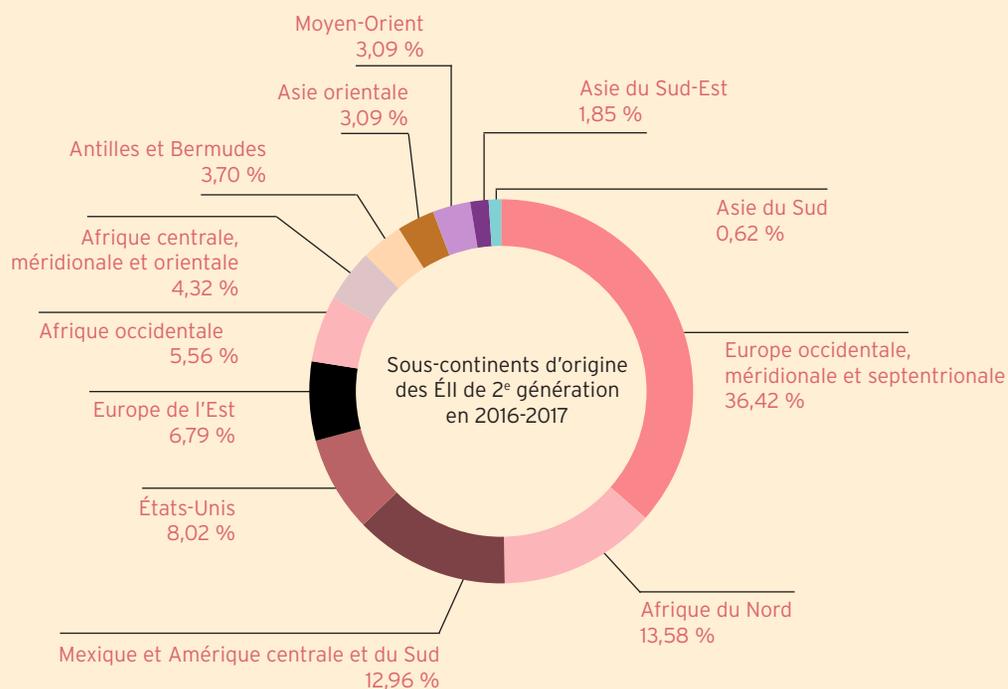
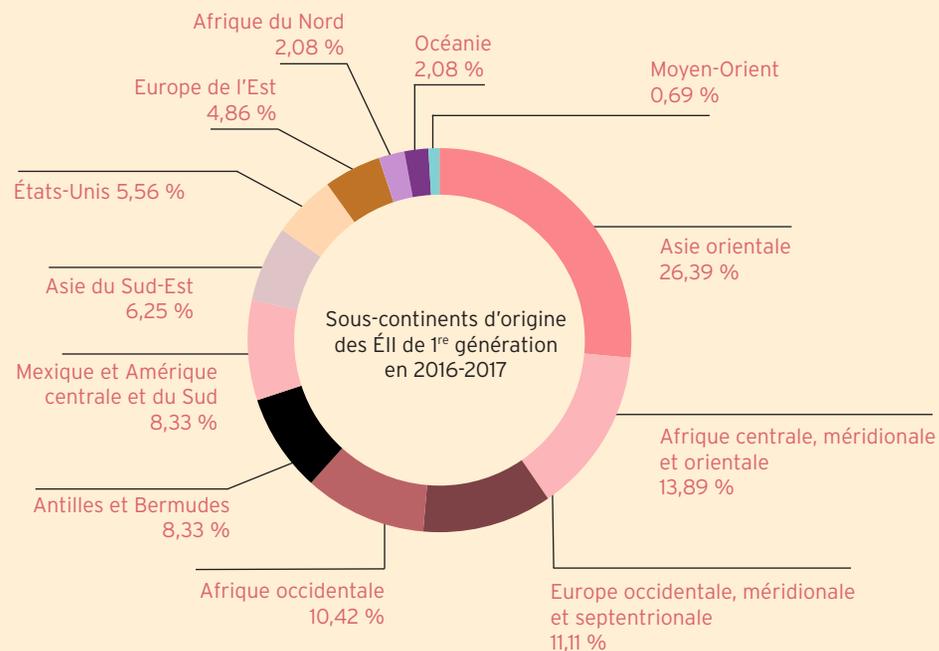
En 2016-2017, il y avait 12 411 élèves dans la Côte-Nord. De ce nombre, 306 (2,47 %) étaient des élèves issu.e.s de l'immigration (ÉII), dont 144 (1,16 %) de 1^{ère} génération et 162 (1,31 %) de 2^{ème} génération. La grande majorité des ÉII (89,22 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (10,78 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII de la Côte-Nord est passé de 290 à 306, ce qui représente une augmentation de 5,52 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 1^{re} génération a diminué, passant de 177 à 144 (soit une baisse de 18,64 %), tandis que le nombre d'ÉII de 2^e génération a augmenté, passant de 113 à 162 (soit une hausse de 43,36 %).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel¹⁴. Le principal sous-continent d'origine des ÉII de 1^{re} génération est l'Asie orientale (26,39 %) alors que c'est l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale pour les élèves de 2^e génération (36,42 %). De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment de l'Asie orientale (respectivement 26,39 % et 3,09 %) et de l'Asie du Sud-Est (respectivement 6,25 % et 1,85 %), alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient de l'Afrique du Nord et de l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale.



Les ÉII de la Côte-Nord proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et socioculturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la Côte-Nord sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSF et le CSSE accueillent chacun un peu plus des deux cinquièmes de ces élèves. Les autres CSS, la CSES, l'école du réseau privé et les écoles gouvernementales se partagent un peu moins du cinquième des ÉII.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. Le CSSF et le CSSE accueillent respectivement 1 ÉII pour 32 et 35 élèves. Le CSSLI affiche le taux de concentration le plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 117 élèves. Les écoles gouvernementales, compte tenu de leur mandat, affichent, quant à elles, un taux de concentration de 1 ÉII pour 333 élèves.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Centre de services scolaire du Littoral (CSSLI)	1,31 %	0,85 %
Écoles gouvernementales	1,96 %	0,30 %
Écoles du réseau privé	2,94 %	4,11 %
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord (CSSMCN)	4,90 %	2,09 %
Commission scolaire Eastern Shores (CSES)	5,88%	4,76 %
Centre de services scolaire de l'Estuaire (CSSE)	40,85 %	2,83 %
Centre de services scolaire du Fer (CSSF)	42,16 %	3,05 %
Total de la région	100 %	2,47 %

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

Des 75 écoles de la région, 30 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 75 écoles de la région, 30 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public, gouvernemental et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant les concentrations les plus fortes font partie du CSSE et du CSSF, sauf deux écoles primaires qui font partie du CSSMCN et de la CSES.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁵

Réseau public	% d'ÉII par école
Écoles primaires	
École Trudel (CSSE)	8,02 %
École Jacques-Cartier (CSSF)	6,94 %
École Saint-Cœur-de-Marie (CSSE)	6,79 %
École Marie-Immaculée (CSSE)	4,32 %
École Marie-Immaculée (CSSF)	4,32 %
École Leventoux - Saint-François-Régis (CSSSMCN)	3,85 %
École Maisonneuve (CSSF)	3,45 %
École Mère-d'Youville (CSSF)	3,32 %
École Primaire Flemming (CSES)	3,28 %
École du Boisé (CSSF)	3,24 %
Écoles secondaires	
École secondaire Serge-Bouchard (CSSE)	4,56 %
Centre éducatif l'Abri (CSSF)	3,74 %
École Jean-du-Nord/Manikoutai (CSSF)	3,12 %
Polyvalente des Berges (CSSE)	2,83 %
Polyvalente des Baies (CSSE)	2,36 %
Réseaux privé et gouvernemental	
Écoles primaires	
École Tshishteshinu du conseil des Montagnais de Sept-Îles et Maliotenam	1,35 %
École Nussim du conseil de bande de Betsiamites	0,31 %
Écoles secondaires	
Institut d'enseignement de Sept-Îles inc.	4,11 %
École secondaire Uashkaikan du conseil de bande de Betsiamites	0,56 %
École Manikanetish du conseil des Montagnais de Sept-Îles et Maliotenam	0,48 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁶.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DE LA CÔTE NORD¹⁷.

Les élèves de 6^e de l'école Trudel de Baie-Comeau du CSSE ont participé à un **projet d'échange** avec les élèves de l'école Nussim de la communauté innue de Pessamit dans le but de favoriser une meilleure connaissance des un.e.s et des autres et de lutter contre les préjugés. Après deux mois de correspondance, les élèves des deux écoles se sont rencontrés à l'école Trudel, en mars 2019, pour une journée d'activités sur les thèmes de l'entraide et de la coopération : kermesse collaborative, partage d'un gâteau de l'amitié et démonstrations culturelles respectives. Cette journée a permis aux élèves de créer des liens. Cette initiative avait pour objectifs de :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.
- Favoriser le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses.

Le centre de formation générale et professionnelle de Sept-Îles du CSSF a mis en place **la salle Partage**. Cette salle interculturelle est destinée à favoriser le rapprochement entre élèves allochtones et autochtones, à briser l'isolement ressenti par plusieurs et à créer un sentiment d'appartenance des apprenant.e.s envers leur milieu d'apprentissage. Différentes activités, dont des conférences, des cercles de discussion, des ateliers créatifs, des événements à saveur artistique et des formations, y sont organisés. Les objectifs de cette initiative sont de :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.
- Soutenir la réussite éducative des élèves autochtones.

Les élèves de 3^e secondaire de l'école Mgr-Scheffer du CSSLI ont participé, dans le cadre de leur cours d'histoire, à un atelier sur **la cuisine de la Nouvelle-France**. En plus de leur faire connaître différents ingrédients utilisés à l'époque, cette activité leur a permis de comprendre que les échanges matériels avec les Autochtones ne se limitaient pas uniquement aux objets métalliques et à la fourrure. En effet, les élèves ont découvert que les Premiers Peuples ont largement influencé l'alimentation des colons en y incluant des ingrédients nouveaux comme la courge, la citrouille ou le gibier, une viande réservée aux nobles en Europe. Ce projet vise à :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.

L'école Monseigneur Labrie du CSSMCN a accueilli pendant une semaine l'exposition **Sous le Shaputuan**. Le programme Rencontre Québécois-Autochtones « Sous le shaputuan » géré par l'institut Tshakapesh initie les élèves allochtones à la réalité autochtone par une prise de contact avec des représentant.e.s de l'une des nations autochtones du Québec, la nation innue. Différentes activités présentées sous forme de spectacles, d'ateliers ou de jeux se déroulent dans un grand campement traditionnel, le Shaputuan, érigé dans la cour de l'école. Cette initiative vise principalement à :

- Sensibiliser aux réalités autochtones.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

L'INSTITUT TSHAKAPESH

1034, avenue Brochu

Uashat (Québec) G4R 2Z1

Téléphone : 418 968-4424

<https://www.tshakapesh.ca>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à tou.te.s les élèves qui en ont besoin, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁸.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 161 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 1,30 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 11 sont des ÉII, dont 7 de 1^{re} génération et 4 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

48 ÉLÈVES OU
0,39 %

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. AUCUN.E ÉLÈVE N'A ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

113 ÉLÈVES OU
0,91 %

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

0

AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE.

0

ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas de la Côte-Nord*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Berthold, É. (2010). *La Côte-Nord*. Québec, Qc : Presses de l'Université Laval.

Institut de la Statistique du Québec (2003). *Population immigrante selon la période d'arrivée, région administrative de la Côte-Nord, 2001*.

Repéré à : https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2001/recens2001_09/immigration/perimmig09.htm

Mimeault, M. (2018). La pêche à la morue des Français d'Amérique du Nord de 1500 à 1763: un atout dans la géopolitique française. *Acadiensis*, 47(2), 26-49.

Repéré à : <https://doi.org/10.1353/aca.2018.0017>

Objectif Nord. (2013). *Naskapis*. Québec, QC : Télé-Québec. Repéré à : <http://objectifnord.telequebec.tv/explorer/liste/naskapis>

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région de la Côte-Nord, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135). Ainsi, *Innus* sera utilisé pour désigner les Montagnais.

² Institut de la Statistique du Québec (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Côte-Nord*.

Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/09-Cote-Nord.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Côte-Nord [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*.

Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DECI&Id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées. (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*.

Repéré à : <http://ofde.ca/wp-content/uploads/2019/07/Des-mots-pour-le-dire-2.pdf>.

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada.

(2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région de la Côte-Nord, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.

Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en septembre 2019 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur les É.II. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou ceux appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03).

- ¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.
- ¹² « Les écoles gouvernementales incluent les écoles de bandes autochtones relevant du gouvernement fédéral, ainsi que les écoles de formation professionnelle relevant de ministères provinciaux autres que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les écoles de bandes autochtones ne sont pas tenues de collaborer aux bases de données ministérielles, le nombre d'élèves les fréquentant n'est donc pas exhaustif. » (voir MEES (2016). *Statistiques de l'éducation. Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire*, p. 15 Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/15-00503_statistiques_2015_edition_v25oct.pdf)
- ¹³ La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- ¹⁴ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et territoires inclus dans les continents et sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1% des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».
- ¹⁵ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.
- ¹⁶ MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf
- MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf
- ¹⁷ Ces initiatives, non exhaustives, ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.
- Pour plus d'informations sur projet d'échange entre les élèves de l'école Trudel de Baie-Comeau et de l'école Nussim, consultez : https://www.csestuaire.qc.ca/sites/default/files/Pointvirgule_mai2019.pdf
- Pour plus d'informations sur l'atelier sur La cuisine de la Nouvelle-France, consultez : [http://www.csdulittoral.qc.ca/ScriptorBD/publication/595643/sept-oct%202019\[635979\].pdf](http://www.csdulittoral.qc.ca/ScriptorBD/publication/595643/sept-oct%202019[635979].pdf)
- Pour plus d'informations sur l'exposition Sous le Shaputuan, consultez : https://tshakapesh.ca/fr/programme-de-sensibilisation-a-la-culture-innue_124/
- ¹⁸ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf